

Notes d'information juin 2008

Motivations, perspectives et conditions d'exercice des nouveaux personnels de direction – février 2008

Devenir personnel de direction constitue une seconde, voire une troisième, carrière et cette décision se prend à des moments différents selon les parcours antérieurs. La majorité des nouveaux personnels de direction sont des anciens enseignants du second degré mais on assiste à une percée des professeurs des écoles (14 %) et des conseillers principaux d'éducation (17 %). Un tiers des nouveaux personnels de direction déclare avoir une expérience professionnelle en entreprise (durée moyenne : 5 ans). Quand ils s'engagent dans cette nouvelle carrière les personnels ont, en moyenne, 42 ans et une ancienneté de 14 ans dans la Fonction Publique.

Les principales motivations qui ont amenés les personnels de direction à postuler sont dans l'ordre :

Travailler dans un contexte plus large à la réussite des élèves,

Elargir son champ d'action et valoriser ses compétences,

Prendre des responsabilités en dirigeant un établissement.

On remarque que les motivations telles que « échapper à une certaine routine » ou encore « obtenir une meilleure rémunération » sont peu ou pas évoquées comme critères de choix. Par ailleurs, 80 % des nouveaux personnels de direction ont le sentiment que cette profession est socialement reconnue et presque autant seraient (ou auraient été) heureux que leurs enfants s'engagent dans ce métier.

Les nouveaux personnels de direction déclarent, en moyenne, travailler 51 heures par semaine. Cette valeur varie peu selon les caractéristiques individuelles (sexe, âge, logement sur place ou non, régime matrimonial...) et selon l'origine professionnelle. Par contre, le temps de travail déclaré est plus long en lycée, notamment s'il y a des sections post-bac, qu'en collège.

Six nouveaux personnels de direction sur 10 déclarent que leur hiérarchie (personnels de direction en place et corps d'inspection) les a sollicités pour se porter candidats. Outre cette sollicitation des candidatures, les personnels de direction en poste ont eu, à leurs yeux, un rôle très important en les aidant à préparer le concours et leur dossier.

Même si près des 2/3 déclarent avoir eu des situations difficiles à gérer au cours des 6 premiers mois de leur prise de fonction, la très grande majorité souhaite poursuivre cette carrière de personnels de directions.

Note : les « nouveaux personnels de direction » étudiés dans cette note sont ceux nommés en septembre 2004.

Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires – mars 2008

Avec environ 11 % des bacheliers, toutes séries confondues, les conditions d'accès et les parcours des étudiants restent très diversifiés. On notera, par exemple, que si 55 % des bacheliers généraux titulaires d'une mention bien ou très bien sont accueillis dans les classes préparatoires, ce pourcentage atteint même près de 70 % dans la série S, dans le même temps, les bacheliers technologiques titulaires de ces mêmes mentions ne sont que 9 % à rejoindre cette filière.

Les étudiants admis en classes préparatoires n'ont pratiquement jamais redoublé, 14 % ont même été bacheliers à 17 ans. Les quelques redoublements qui peuvent être observés concernent généralement la classe de première, l'objectif étant d'améliorer le dossier scolaire. L'étude souligne également une grande disparité des étudiants en classes préparatoires selon le sexe et l'origine sociale. Les garçons sont deux fois plus nombreux à s'y inscrire que les filles, à mention égale au baccalauréat. Les enfants appartenant à une famille dont le père ou la mère sont cadres, chefs d'entreprise, professeurs ou exerçant une profession libérale représentent 16 % des effectifs en 6^{ème} alors qu'ils sont 55 % en classes préparatoires. A l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés représentaient 56 % de l'effectif en 6^{ème} pour ne représenter que 16 % en classes préparatoires.

Les motivations d'inscription en CPGE varient selon la filière choisie. Si, pour une large majorité d'entre eux, les débouchés de la filière sont la motivation essentielle des étudiants de classes préparatoires scientifiques et commerciales, en revanche, c'est l'intérêt des études qui vient largement en tête pour les classes littéraires. Les étudiants en CPGE, en dépit de leur capital scolaire, rencontrent, la première année, des difficultés importantes à s'adapter au rythme et au niveau du travail. Ces difficultés dépassent celles de tous les autres étudiants à l'exception de ceux inscrits en 1^{er} cycle d'études médicales. En revanche, leurs difficultés matérielles sont moindre que celles des autres étudiants (mais il faut rappeler que l'origine sociale est différente).

Quatre ans après le baccalauréat, près des $\frac{3}{4}$ des étudiants inscrits en CPGE ont rejoint une école de niveau Bac+5. Cette proportion est de 85 % pour les élèves inscrits en filière scientifique, environ des $\frac{2}{3}$ pour la filière commerciale, en revanche, pour la filière littéraire, les résultats sont plus contrastés en raison du faible nombre de places offertes chaque année dans les écoles normales supérieures notamment. On remarquera aussi que parmi ceux qui n'ont pas intégré une école de niveau Bac+5, les étudiants, même s'ils n'ont passé qu'un an en CPGE, sont, pour un tiers, quatre ans après le baccalauréat en première année de Master.

L'orientation en CPGE semble donc un bon choix, y compris pour ceux qui quittent la filière sans avoir intégré une école.

Michel SAVATTIER

Notes d'information avril 2008

Parmi les notes d'information que publie, plusieurs fois par mois, la Direction de l'Évaluation et de la Prospective de la Performance nous en retiendrons trois parues en ce début d'année 2008.

<http://www.education.gouv.fr/pid270/les-notes-d-information.html>

Les élèves du second degré à la rentrée 2007 – janvier 2008

Avec 5 371 000 élèves (métropole et DOM) à la rentrée 2007, la baisse enregistrée est de 0,9 % cette année ; cette baisse, due essentiellement à des causes démographiques, est un peu moins forte que celle observée lors des deux précédentes rentrées. C'est surtout la baisse du nombre des collégiens qui est moins prononcée que l'an passé. En effet, même si la génération (née en 1996) qui arrive en collège ne compense pas les départs des élèves de troisième, on observe une croissance du nombre des élèves entrant en classe de sixième (+0,5 %).

En ce qui concerne les lycées, la situation est plus contrastée. Le lycée professionnel poursuit la baisse d'effectifs entamée à la rentrée 2006, après 4 années de progression. Il perd 6300 élèves cette année (-0,9%). Cette baisse tient essentiellement à des causes démographiques. En effet, l'orientation des élèves de troisième vers le lycée professionnel se maintient au niveau atteint (26,3%). La baisse enregistrée, l'an passé, dans le second cycle général et technologique se poursuit avec une réduction des effectifs de 1,4% dont les effets sont ressentis dans toutes les sections. Cette baisse due, évidemment, à la démographie est accentuée par une réduction du nombre de redoublements en classe de seconde et par une augmentation du taux de réussite au baccalauréat (ce qui réduit le redoublement en classe terminale).

On notera que presque toutes les académies métropolitaines enregistrent cette baisse d'effectifs en collège et lycée. Seules les académies de Bordeaux, Montpellier et Toulouse enregistrent une très légère progression. Les résultats sont plus contrastés dans les DOM.

On remarquera, enfin, que la part de l'enseignement privé progresse (21% de l'ensemble du second degré à la rentrée 2007 contre 20,7% à la rentrée 2006). Cette progression est due au collège (21,4% contre 20,7%) ; cela tient aussi bien à une augmentation du taux des élèves du CM2 public qui rejoignent le privé (9,7% contre 9,2% en 2006) qu'au fait que le privé conserve de plus en plus d'élèves du CM2 privé (81,4 % contre 80,6% en 2006).

Sorties sans qualification : la baisse se poursuit – janvier 2008

Le nombre d'élèves sortant du système éducatif sans un niveau de qualification reconnu a considérablement baissé au cours des trente dernières années, passant de 170 000 en 1975 à 42 000 en 2005. L'effet « scolarisation » et non l'effet démographique explique l'essentiel de cette baisse. L'expression « sortie du système éducatif sans qualification » désigne une interruption d'études avant la seconde ou avant l'année terminale de CAP ou de BEP. C'est la dernière classe fréquentée qui prévaut avec ou sans le diplôme correspondant. Un élève peut donc être sans diplôme mais être qualifié (cette catégorie représente 5% des élèves). Un élève peut aussi être sans qualification mais diplômé, c'est le cas de l'élève qui abandonne en fin de troisième ou en première année de CAP ou BEP après avoir réussi le brevet des collèges (cette catégorie ne représente que 1% des élèves). Un élève peut enfin être sans diplôme et sans qualification : il a échoué au brevet des collèges et abandonne le collège ou la première année de BEP ou CAP (cette catégorie représente 5% des élèves).

Le nombre de sortants sans qualification a varié différemment selon les académies. L'Île de France, la région Rhône-Alpes et la Bretagne ont pesé pour moitié dans la baisse du flux de sortants sans

qualification. Les académies de Nice et de Lille font figure d'exception puisque leur flux de sortants sans qualification augmente.

On notera, enfin, que les difficultés pour trouver un emploi sont accrues pour les sortants du système éducatif sans qualification : parmi les jeunes sortis depuis 5 à 10 ans du système scolaire et au chômage, 30 % sont non diplômés du secondaire.

La réussite scolaire des femmes et des hommes en Europe – Février 2008

En Europe, les femmes ont de meilleurs parcours scolaires que les hommes. Dans tous les objectifs européens dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, les femmes se positionnent mieux que les hommes. Cependant, les femmes restent minoritaires parmi les diplômés de mathématiques, sciences et technologie.

Pour faire le lien avec la fiche précédente, on observe aussi que les femmes sortent moins souvent précocement du système éducatif que les hommes. Au niveau européen, seulement 13 % des jeunes femmes sont dans cette situation alors que ce taux est de 18 % pour les jeunes hommes (respectivement 11 et 15 %, en France). Cet écart en ce sens existe dans tous les pays de l'Union Européenne à l'exception de l'Autriche (où on observe un écart d'un point en faveur des hommes).

D'une manière plus générale, les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes (81% des femmes ont en 2006 un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire contre 75% pour les hommes). Dans les pays méditerranéens, qui enregistraient traditionnellement un retard de diplôme pour les femmes, la tendance s'est aujourd'hui inversée, on trouve aujourd'hui un écart de plus de 10 points en faveur des femmes (Espagne, Portugal, Grèce...). Sur l'ensemble de l'Union Européenne, au niveau du diplôme de second cycle, sur la classe d'âge 55-65 ans, l'écart est de 10 points en faveur des hommes, il est de 4 points sur la tranche 45-55 ans, il est nul pour les 35-45 ans et il s'inverse de 4 points pour les 25-35 ans.

Il faut noter aussi que les filles ont moins souvent des difficultés de lecture que les garçons. Même si les pays européens présentent de très grande diversité dans ce domaine (La Roumanie et la Bulgarie ont plus de 50 % de « mauvais lecteurs », et même 60 % pour les garçons !), on observe que 18 % des filles ont des difficultés de lecture alors que ce taux est de 30 % pour les garçons (les taux sont respectivement de 16 et 27 % en France). Le test retenu pour évaluer la lecture est celui de l'enquête PISA (Programme international pour l'évaluation des élèves) qui classe dans la catégorie des « mauvais lecteurs » ceux qui sont capables de lire au sens technique du terme mais éprouvent des difficultés à utiliser la lecture comme outil d'apprentissage efficace.

On pourra aussi lire avec intérêt une note d'information parue en décembre 2007 sur la V.A.E.

Michel SAVATIER